

Centre de Ressources soutenu par

Association Prévention Spécialisée Nationale 112 Rue d'Arras- 59000 LILLE 03 20 16 81 40 secretariat@apsn-prev.fr apsn-prev.org





Sommaire

INTRODUCTION - p.4 à 6

CI.	2.50	4
Chai	nitre	
GHa	pitic	

Situations des collégiens accompagnés par les ALSES - p.7 à 11

- 1.1 Ratio garçons /filles accompagnés
- 1.2 Age des collégiens accompagnés
- 1.3 Répartition par classe des collégiens accompagnés
- 1.4 Ancienneté des accompagnements menés
- 1.5 L'hébergement des collégiens accompagnés
- 1.6 Les mesures de protection de l'enfance et/ou médico-sociales des collégiens accompagnés
- 1.7 Les aides financières des collégiens accompagnés

Chapitre 2:

Situations des familles des collégiens accompagnés par les ALSES - p.12 à 13

- 2.1 Les configurations familiales des collégiens accompagnés
- 2.2 Les ressources des familles des collégiens accompagnés

Chapitre 3:

Les accompagnements socio-éducatifs menés par les ALSES - p.14 à 25

- 3.1 L'origine de la demande d'accompagnement des collégiens accompagnés
- 3.2 La demande principale des collégiens accompagnés
- 3.3 Le lieu des accompagnements socio-éducatifs
- 3.4 Les objectifs travaillés avec les collégiens accompagnés
- 3.5 Les modalités mobilisées durant l'accompagnement individuel
 - o Les objectifs travaillés avec la famille des collégiens accompagnés
 - Les partenaires mobilisés

Introduction,

Historiquement, des éducateurs de la Prévention Spécialisée intervenaient au sein des collèges. En 1995, un groupe de réflexion s'est interrogé sur les moyens à mettre en place pour lutter contre les problèmes de violence dans les collèges de la ville de Lille. Ce groupe a émis l'idée d'une intervention éducative renforçant les liens entre le milieu scolaire et les autres environnements des jeunes.

Une étude réalisée en 2011 auprès de 20 collèges par le cabinet CRESS met en exergue que les ALSES bénéficient d'une appréciation massivement positive de la part des différents acteurs du collège :

- 96% estime que l'ALSES est utile pour leur établissement,
- 95% estime que l'ALSES est utile pour les élèves en difficulté.

Les ALSES sont identifiées particulièrement sur :

- Les situations personnelles d'élèves en difficultés (scolaires, sociales, relationnelles ...),
- La continuité de la relation dans le quartier,
- Les relations avec les familles très souvent difficiles d'accès au sein même des établissements scolaires.



Pour aller plus loin:

https://apsn-prev.org/index.php/acteurs-de-liaison-sociale-danslenvironnement-scolaire-alses/ Depuis sa création à Lille en 1986, l'APSN s'engage pour le développement de la Prévention Spécialisée, le dialogue avec les autorités qui en exercent la compétence, la reconnaissance des associations qui la portent et l'étayage des professionnels qui la mettent en œuvre.

Un Centre de Ressources de la Prévention Spécialisée est créé en 2005, reconnu et soutenu par le Département du Nord. Avec le changement de ses statuts en 2019, l'APSN devient Association Prévention Spécialisée Nationale.

Les activités liées à l'accompagnement de la Prévention Spécialisée dans le Département du Nord font l'objet d'une convention entre l'APSN et le Conseil Départemental du Nord dont l'une des missions porte sur l'accompagnement des professionnels et l'animation du réseau des Acteurs de Liaison dans l'Environnement Scolaire (A.L.S.E.S) afin de :

- Accompagner les nouveaux professionnels dans leur prise de fonction,
- o Organiser les groupes d'échanges et d'analyses des pratiques (identifier les facteurs de réussite et les difficultés éventuellement rencontrées),
- Concevoir et mettre en œuvre des modules de formation thématique en lien avec les besoins des professionnels (par exemple : le malaise scolaire ; l'enfant, l'adolescent et la famille ; la sanction disciplinaire, l'intervention auprès des familles des jeunes accompagnés ...).
- o Créer des supports de communication et de valorisation du dispositif,
- Coconstruire des outils facilitant l'exercice de la fonction.

Il s'agit également de poursuivre les travaux et réflexions en croisant les points de vue des parties prenantes : Education Nationale, Département du Nord, Prévention Spécialisée.

La mise en œuvre de cette fonction nécessite d'articuler 4 niveaux :

- L'échelle institutionnelle : l'Education Nationale, le Conseil Départemental du Nord, le réseau de la Prévention Spécialisée du Nord,
- La déclinaison territoriale : les Directions Déléguées de Territoire, les Collèges, les Associations de Prévention Spécialisée,
- Les cadres intermédiaires et les coordinateurs ALSES au sein des structures de Prévention Spécialisée
- o Les éducateurs ALSES.

Ce rapport étant réalisé durant la phase expérimentale de la nouvelle interface Base de Données Commune, la lecture de celui-ci nécessite de prendre en compte quelques points de vigilance.

La nouvelle interface nécessite des changements importants tels que, par exemple, la saisie au quotidien des différentes grilles afin de pouvoir mettre en exergue l'évolution des parcours des jeunes. Toutes les associations n'ont pas eu les mêmes pratiques de saisie de la base de données commune durant la phase test (2021-2022)



LA SAISIE DES DONNÉES CONCERNANT LES ACCOMPAGNEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS SE RÉALISE À PARTIR 5 FICHES :

LA FICHE "USAGER"

Permettant d'avoir les renseignements administratifs, les adresses réseaux-sociaux, l'origine de la demande et la demande principale.

LA FICHE "SITUATION"

Comprend l'ensemble des éléments liés à la situation des jeunes (scolarité, hébergement, diplôme, situation professionnelle, mesures de Protection de l'Enfance etc...). La fiche situation intègre également une partie sur la situation familiale des jeunes accompagnés en fonction des éléments d'information dont disposent les éducateurs. Dès lors qu'un des éléments de la situation change, les professionnels sont amenés à produire une nouvelle fiche, ce qui permet d'avoir un historique des évolutions durant le parcours des jeunes.

LA FICHE "D'INTERVENTION ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL"

Qui s'apparente au carnet de bord des éducateurs : les professionnels renseignent une fiche à chaque temps dédié à l'accompagnement d'un jeune qu'il soit présent ou non. En effet, l'accompagnement individuel comprend également des temps de coordination ou de coopération avec des partenaires.

Cette fiche permet de renseigner le lieu de rencontre avec le jeune, les objectifs travaillés et les modalités (mobilisation de dispositifs internes au club de prévention spécialisée, de partenaires sur ou hors des territoires d'intervention, de la famille et l'entourage du jeune ...).

LES DEUX FICHES "ACTIONS COLLECTIVES"

(Action ponctuelle et action collective intégrée à un dispositif ou à un projet) : ces deux fiches permettent de faire la liaison avec des jeunes déjà accompagnés individuellement par les éducateurs tout en ayant la possibilité d'y ajouter des jeunes non encore accompagnés par l'équipe éducative.

Le renseignement de ces fiches porte sur le type d'action collective, la thématique, qui est à l'initiative de l'action et le porteur de l'action, les partenaires éventuels mobilisés, les modes de financement, les objectifs et les modalités de communication des actions.

Les rapports d'analyse concernant les accompagnements menés par les ALSES sont réalisés annuellement en lien avec le calendrier scolaire (octobre).

Les données présentées dans ce document concernent les accompagnements socioéducatifs individuels. Les actions collectives et le travail de rue figurent dans le rapport départemental 2021-2022 des activités de la Prévention Spécialisée.

Chapitre 1 : Situations des collégiens accompagnés par les ALSES

○ Nombre de jeunes accompagnés par les ALSES

A L'échelle départementale, les ALSES ont accompagnés 2960 jeunes en 2021-2022 pour l'ensemble des territoires.

Pour mémoire, 7261 jeunes ont été accompagnés par l'ensemble des équipes éducatives de la Prévention Spécialisée en 2021-2022.

Territoires	Nombre de jeunes
Cambrai	213
Douai	165
Valenciennes	589
Sambre-Avesnois	447
VNE (Versant-Nord-Est)	509
Lille	706
Flandres	331

Total 2960

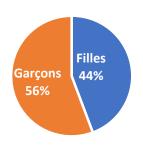
○ Nombre d'ALSES

Territoires	Nombre d'ALSES
Cambrai	5 postes plan pauvreté
Douai	12 dont 2 postes plan pauvreté
Valenciennes	13 dont 7 postes plan pauvreté
Sambre-Avesnois	10 dont 7 postes plan pauvreté
VNE	11 dont 8 postes plan pauvreté
Lille	18 dont 4 postes plan pauvreté
Flandres	6 postes

Total 73 postes dont 32 postes plan pauvreté



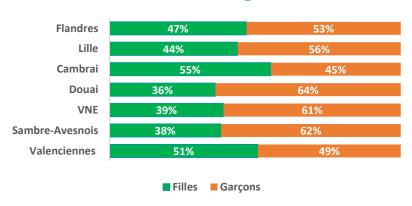
1.1 Ratio garçons /filles accompagnés par les ALSES



A l'échelle départementale

- La part des filles accompagnées par un éducateur ALSES est plus importante que sur l'ensemble des accompagnements socioéducatifs effectués par la Prévention Spécialisée (cf.41%).
- Nous observons également une augmentation de 2 points par rapport à 2020 concernant la proportion des filles accompagnées par les ALSES (42% en 2020).

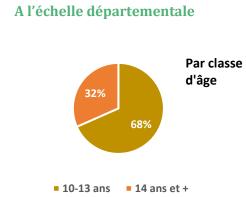
A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire

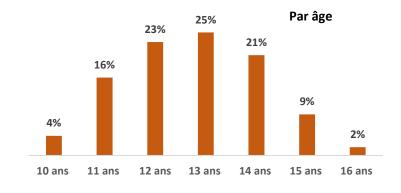


La part des filles varient selon les territoires: 3 d'entre eux ont des taux supérieurs à la moyenne (Valenciennes et Cambrai et Flandres), inversement pour les 3 territoires (DOUAI, VNE et Sambre-Avesnois).

Les territoires de Lille présentent un taux identique à celui de l'échelon départemental.

1.2 Age des collégiens accompagnés par les ALSES





La proportion des 10- 13 ans représente 68% de la totalité des collégiens accompagnés par les ALSES.

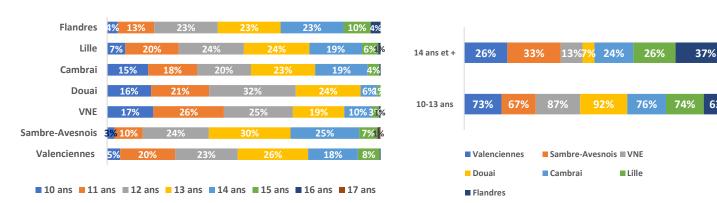
Si nous observons le graphique par âge, la proportion des collégiens de 14 ans accompagnés par les ALSES a diminué de 6 points en 2021 : elle était de 27% en 2020, contre 21% en 2021.

Inversement, **la proportion des jeunes âgés de 12 ans** était de 16,56% en 2020 et passe en 2021 à 23%, **soit une augmentation de 6,44 points**.

Il en est de même pour **la proportion des jeunes âgés de 13 ans qui augmente de 4 points** en 2021 (21% en 2020).

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire

Par âge Par classe d'âge

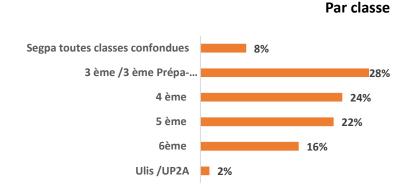


Pour l'ensemble de ces territoires, les proportions des jeunes accompagnés les plus importantes se situent entre 10 et 13 ans.

L'âge est celui pris en compte au 1er janvier 2022,

1.3 Classe des collégiens accompagnés par les ALSES

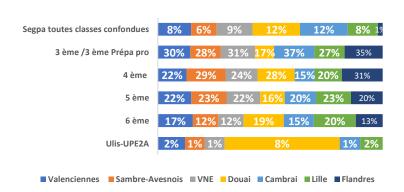
A l'échelle départementale



A noter, l'augmentation de la proportion des jeunes accompagnés par les ALSES en classe ULIS/UPE2A: 0,7% en 2020, 2% en 2021.

L'UPE2A (dispositif d'aide à l'apprentissage du français par les élèves nouvellement arrivés en France (primoarrivants) et allophones) n'existait pas sur l'ancienne base de données.

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



Le taux le plus important pour l'ensemble des ALSES concerne les 3ème /3ème prépa professionnelle (28%) ; ce taux est supérieur pour 4 territoires (Valenciennes, VNE, Flandres et Cambrai) ; Inversement, il est inférieur pour les territoires de Douai (- 11 points). Ces derniers présentent également le taux le plus important pour les Ulis-UEP2A.

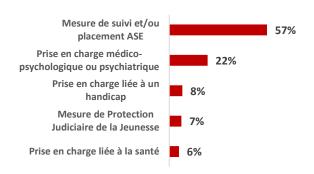
1.4 Les mesures de protection de l'enfance et /ou médicosociales

A l'échelle départementale

<u>Prise en charge Protection de</u> <u>l'Enfance et/ou médico-sociale</u>



Les différentes prises en charges des collégiens accompagnés par un ALSES



15,3 % des jeunes collégiens accompagnés par un ALSES ont une **mesure connue** de prise en charge Protection de l'Enfance et/ ou médico-sociale connue, soit environ 450 jeunes.

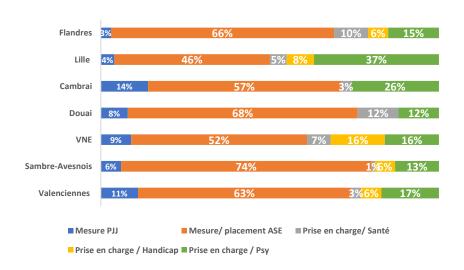
Les mesures de suivi ou de placement ASE sont largement majoritaires.

Notons également que quasiment un quart de ces jeunes nécessitent une prise en charge médico-psychologique ou psychiatrique.

Cette proportion est identique pour l'ensemble des jeunes accompagnés par la Prévention Spécialisée à l'échelle départementale.



A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



En comparaison avec les moyennes départementales pour l'ensemble des ALSES :

- 4 territoires ont un taux supérieur concernant les mesures ASE. Flandres, Douai, Sambre-Avesnois et Valenciennes :
- Les territoires de Cambrai et de Lille ont un taux supérieur concernant les prises en charge psychologiques.

1.5 Les aides financières des collégiens accompagnés par les ALSES

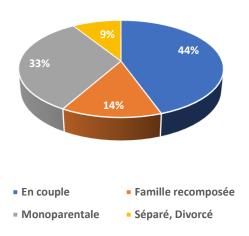


L'ensemble des collégiens accompagnés par les ALSES bénéficient d'aides financières, en grande majorité le fond social attribué au collégiens.

Chapitre 2 : Situations des familles des collégiens accompagnés par les ALSES

2.1 Les configurations familiales des collégiens accompagnés par les ALSES

A l'échelle départementale



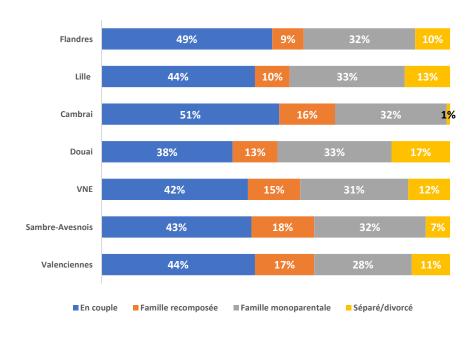
Selon l'INSEE, les deux tiers des familles ayant au moins un enfant mineur sont des familles dites « classiques ».

Pour les jeunes accompagnés par la prévention spécialisée, ces familles ne représentent que 43%, et 44% pour les familles des collégiens accompagnés par les ALSES.

Alors que **la proportion de familles monoparentales** à l'échelle de l'ensemble des jeunes accompagnés par la Prévention Spécialisée du Nord est de 41%, elle **est de 33% concernant les collégiens accompagnés par les ALSES.**

Rappelons que cette proportion est de 25% au niveau national et de 24,4% à l'échelle départementale (le département du Nord compte la plus forte proportion de familles monoparentales de la Région) - Source INSEE

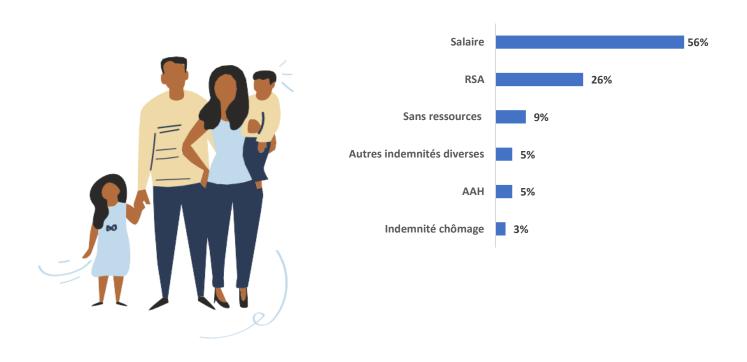
A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



- Pour 2 territoires (Cambrai et Flandres), la proportion des familles dites « classiques » est largement supérieure;
- Les territoires de Douai ont le taux le plus faible des familles dites « classiques » et présentent également le taux le plus fort de la catégorie séparé/divorcé.

2.3 Les ressources des familles des collégiens accompagnés

A cette question, les professionnels ont la possibilité de saisir plusieurs choix pour une même famille (ce qui explique le total de 104%).



A l'échelle nationale, 1 enfant sur 8 n'a aucun parent en emploi (source : INSEE 2019) soit 12,5%.

45% des jeunes accompagnés par les ALSES sont issus de familles pour qui les ressources principales ne sont pas reliées à 1 salaire. (48% pour l'ensemble des jeunes accompagnés par la Prévention Spécialisée).

Chapitre 3 : Les accompagnements socio-éducatifs menés par les ALSES

C'est par l'ancrage territorial des éducateurs sur leurs territoires, que les demandes d'accompagnements socio-éducatifs des jeunes émergent de 3 manières :

- Par les modalités d'actions des éducateurs en Prévention Spécialisée (travail de rue, présence sociale, activités collectives ponctuelles...),
- Par les publics eux-mêmes (le jeune, des amis du jeunes, un membre de la famille...),
- Par les partenaires.

3.1 L'origine de la demande d'accompagnement des collégiens accompagnés par les ALSES

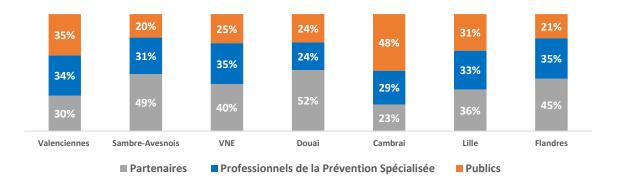
A l'échelle départementale



Nous observons une répartition relativement équilibrée entre ces 3 catégories. Si nous comparons avec les données à l'échelle de l'ensemble de la Prévention Spécialisée pour 2021 :

- La catégorie « partenaires » est légèrement supérieure concernant les ALSES (38% et 34% à l'échelle de la Prévention Spécialisée), ce qui s'explique par la présence des ALSES au sein même des collèges.
- La catégorie « Professionnels de la Prévention Spécialisée » est légèrement supérieure (33% pour les ALSES) que pour l'ensemble des professionnels de la Prévention Spécialisée (30%), pour la même raison que précédemment.
- La proportion « publics » de 29% est inférieure à celle de l'ensemble de la Prévention Spécialisée (36%) ; nous pouvons poser l'hypothèse que des sollicitations directes par les familles des jeunes en difficultés sont moindres au sein même des établissements scolaires.

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire

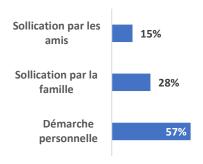


Hormis les territoires de Valenciennes, de Cambrai et de Lille, les sollicitation par les partenaires pour les 4 autres territoires sont plus importantes que pour l'ensemble des accompagnements par les ALSES.

Les graphiques suivants vont permettre d'affiner les données pour chacune de ces 3 catégories :

Sollicitation par les publics

A l'échelle départementale



Le classement hiérarchique des catégories est le même que pour l'ensemble de la Prévention Spécialisée du Nord que pour la fonction des ALSES, à savoir :

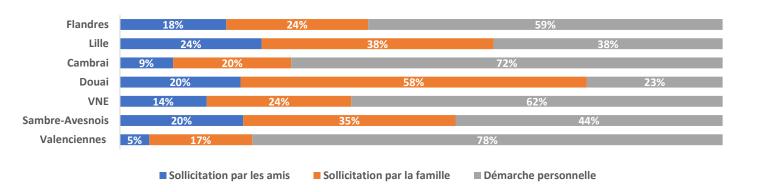
- La catégorie la plus importante est celle relative aux sollicitations faites par les jeunes eux-mêmes :42% pour l'ensemble de la Prévention Spécialisée, et 57% pour les ALSES.
- La seconde catégorie concerne les sollicitations par les familles : 36% pour l'ensemble de la Prévention Spécialisée, et 28% pour les ALSES.
- Les sollicitations par les amis arrivent en 3ème position : 22% à l'échelle de l'ensemble de la Prévention Spécialisée du Nord, et 15% pour les ALSES.

Néanmoins, des écarts existent pour chacune de ces 3 catégories entre l'ensemble de la Prévention Spécialisée du Nord et la fonction des ALSES; exemple: les sollicitations par les familles sont plus importantes à l'échelle de la Prévention Spécialisée du Nord que pour les ALSES.



L'ancrage territorial, le travail de rue, la présence sociale quel que soit le type de structure (scolaire ou non) sont complémentaires et indissociables pour engager les accompagnements socioéducatifs.

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



A l'échelle des territoires, le classement hiérarchique présente des différences, notamment :

- Pour les territoires de Douai, par exemple, la 1ère catégorie (démarche personnelle) est largement inférieure; Inversement, la proportion de sollicitations par la famille représente plus du double.
- Les territoires de Cambrai, Valenciennes et du VNE présentent des taux largement supérieurs concernant la démarche personnelle du jeune vers l'éducateur.
- Les sollicitations par les familles sont plus importantes pour les territoires de Lille, Douai et de la Sambre-Avesnois.

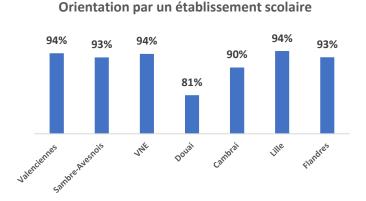
Orientation par les partenaires

A l'échelle départementale

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



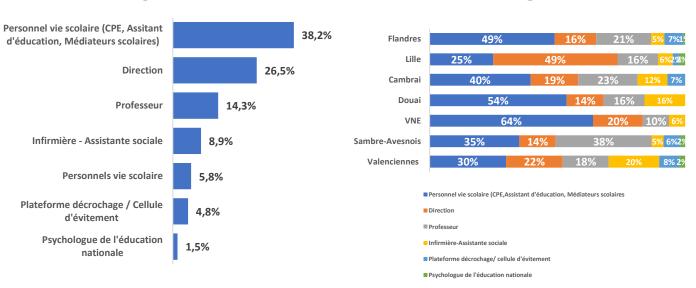
94% des orientations par les partenaires concernent les établissements scolaires. (81% à l'échelle de la Prévention Spécialisée du Nord).



Répartition selon les fonctions dans les établissements scolaires

A l'échelle départementale

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire

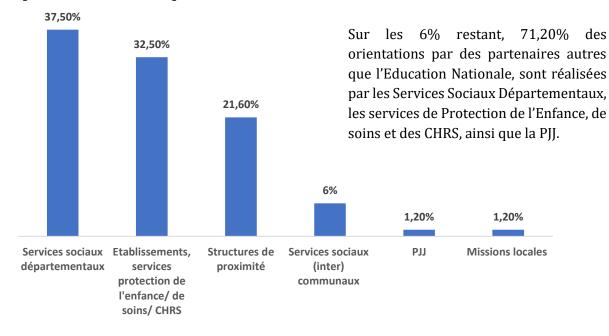


Sur les graphiques ci-dessus, nous pouvons observer que :

- Le personnel de la vie scolaire arrive en première position pour l'ensemble des accompagnements et pour 5 des territoires, Lille et la Sambre-Avesnois ayant un taux légèrement inférieur.
- les orientations par les assistantes sociales et/ou infirmières sont largement supérieures sur les territoires de Valenciennes (20%), Douai (16%) et Cambrai (12%).
- A noter, la proportion très importante des orientations par les professeurs pour la Sambre-Avesnois, (+ 23 points).

A l'échelle départementale

Répartition des autres partenaires



Orientation par les professionnels de la Prévention Spécialisée

A l'échelle départementale

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



Il va de soi que la proportion d'orientation par les professionnels de la Prévention Spécialisée au sein d'un établissement scolaire est largement prioritaire dans la fonction d'ALSES (56%), puisqu'il s'agit d'aller vers les jeunes au sein de ces structures. Cette proportion est de 33% à l'échelle de la Prévention Spécialisée du Nord.

Inversement, la proportion liée au travail de rue (13%) est inférieure par rapport à l'ensemble de la Prévention Spécialisée du Nord (48%).

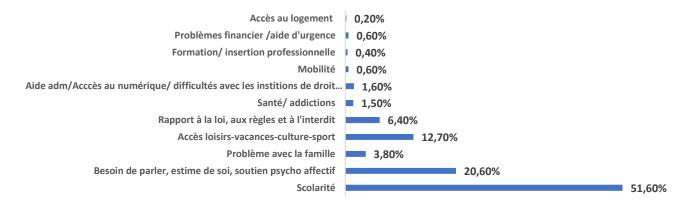
La fonction d'ALSES étant divisée pour moitié dans l'établissement scolaire et pour l'autre moitié au sein du quartier, des territoires, des différences sont présentes: par exemple, sur les territoires de Cambrai, il n'y a pas d'orientations dont l'origine est le travail de rue, et très peu sur les territoires de Lille.

Alors que sur les territoires de Douai cela représente 33%, ou encore pour Valenciennes 27%.

3.2La demande principale des collégiens accompagnés par les ALSES

A l'échelle départementale

Les professionnels ne peuvent cocher qu'une seule thématique sur la grille de saisie. Il s'agit en effet de pouvoir identifier le sujet principal sur lequel va s'engager un accompagnement socio-éducatif.

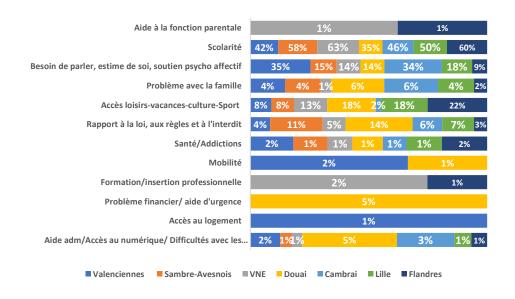


De la même manière que pour l'ensemble de la Prévention Spécialisée du Nord, les questions de scolarité arrivent en première position (35% pour l'ensemble de la prévention spécialisée du Nord, 51,6% pour les ALSES).

Les items « Rapport à la loi, aux règles et l'interdit » sont plus fréquemment abordés par les collégiens accompagnés par les ALSES (6,40% contre 5% pour les jeunes accompagnés par l'ensemble de la Prévention Spécialisée).

Inversement, les problèmes avec la famille sont plus fréquemment abordés par les jeunes accompagnés par l'ensemble de la Prévention Spécialisé (5%) que par les collégiens accompagnés par les ALSES (3,8%).

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



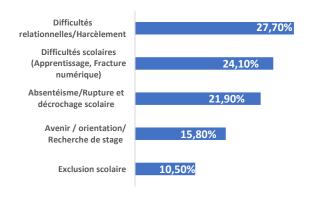
La première thématique est identique pour l'ensemble des territoires.

Alors que pour les territoires de Douai, la seconde thématique porte sur l'accès aux loisirs-vacances-culture-sport. Pour les autres territoires, il s'agit du besoin de « parler- l'estime de soi - le soutien psychoaffectif ».

Le rapport à la loi, aux règles et à l'interdit est également plus souvent abordé que sur les autres territoires.

A l'échelle départementale

Focus sur le type de demande principale concernant la scolarité



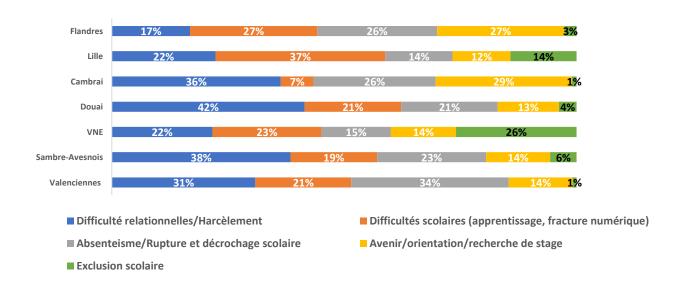
La demande principale concerne <u>les difficultés relationnelles</u> (27,7%).

La catégorie qui arrive en deuxième position concerne <u>les</u> <u>difficultés scolaires en termes d'apprentissage, fracture numérique</u> (24,1%).

Ces deux catégories **représentent plus de la moitié des** demandes liées à la scolarité (51,8%).

Ces difficultés relationnelles ou d'apprentissage peuvent amener des jeunes à l'absentéisme, à être en rupture scolaire et/ou décrochage scolaire, voir en exclusion scolaire (ce qui représente 32,4%). S'ajoute à cela des difficultés liées à l'orientation et à la recherche de stage (15,8%).

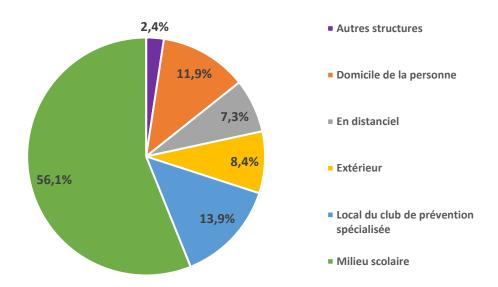
A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



A noter:

- Les difficultés relationnelles sont également la première demande pour 4 des territoires : Douai, Cambrai, la Sambre-Avesnois et Valenciennes ;
- La première thématique pour Lille concerne par contre les difficultés scolaires (apprentissage, fracture numérique);
- Le pourcentage concernant l'exclusion scolaire pour le VNE (26%) alors qu'il est de 10,5% à l'échelle départementale pour l'ensemble des ALSES;
- Le pourcentage concernant l'absentéisme scolaire pour les territoires de Valenciennes (34%) alors qu'il est de 21,9 % à l'échelle départementale pour l'ensemble des ALSES.

3.3 Le lieu des accompagnements socio-éducatifs

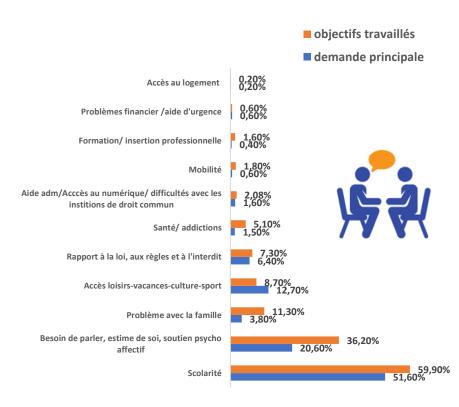


Les écarts entre les données de l'ensemble des accompagnements de la Prévention Spécialisée à l'échelle départementale, et celles concernant spécifiquement les ALSES sont indéniables :

- Plus de la moitié (56,1%) des accompagnements menés par les ALSES se font au sein des établissements scolaires (34,7%) à l'échelle de l'ensemble des accompagnements de la Prévention Spécialisée).
- Inversement, alors que pour l'ensemble des accompagnements le local est le lieu majoritaire (47,8%), il est de 13,9% pour les accompagnements menés par les ALSES.
- Des écarts relativement importants se retrouvent également sur les autres items :
- Les accompagnements menés dans d'autres structures sont 6 fois supérieurs quand il s'agit de l'ensemble des accompagnements par la Prévention Spécialisée du Nord (14,4%) que pour les accompagnements menés par les ALSES (2,4%);
- 28,1% des accompagnements se réalisent à l'extérieur à l'échelle de l'ensemble des accompagnements alors que pour les ALSES, la proportion est de 8,4%;
- La proportion des accompagnements effectués au domicile de la personne est doublée quand il s'agit de l'ensemble des accompagnements de la Prévention Spécialisée du Nord (20,9%); 11,9% pour les accompagnements menés par les ALSES.
- Seules les données concernant le distanciel sont quasi équivalentes (7,9% pour de l'ensemble des accompagnements menés par la Prévention Spécialisée du Nord, 7,3% pour les accompagnements réalisés par les ALSES).

3.4 Les objectifs travaillés avec les collégiens accompagnés par les ALSES

A l'échelle départementale



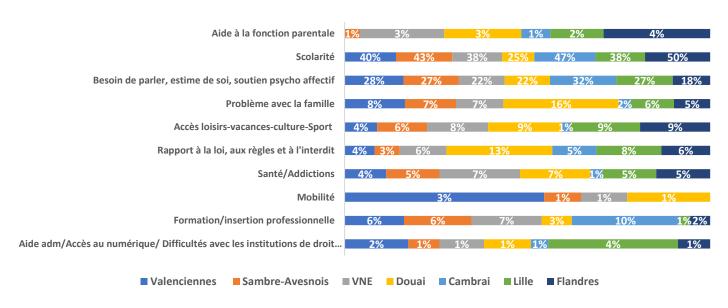
Plusieurs objectifs peuvent être travaillés durant les accompagnements socio-éducatifs. De la même manière que pour les accompagnements des jeunes pour l'ensemble de la Prévention Spécialisée du Nord, les registres de la demande principale sont tous présents dans les objectifs travaillés.

Les deux premières catégories concernent la scolarité, puis le besoin de parler, l'estime de soi, le soutien psycho affectif, comme pour les accompagnements à l'échelle de la Prévention Spécialisée du Nord mais dans un ordre inversé.

Le seul domaine où les objectifs travaillés sont moindres par rapport à la demande principale concerne l'accès aux loisirs, à la culture et au sport.

Si les problèmes avec la famille sont moins fréquemment abordés lors de la demande principale, ils apparaissent en 3ème position concernant les objectifs travaillés

Les objectifs travaillés, à l'échelle des Directions Déléguées de Territoire

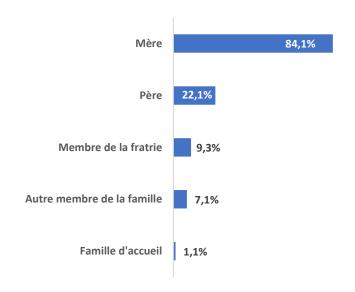


Les deux premières catégories les plus fréquentes sont identiques dans leur classement que pour l'ensemble des ALSES à l'échelle départementale. Notons que la question de la mobilité est un peu plus prégnante sur les territoires de Valenciennes. Pour les territoires de Douai, les thématiques « problème avec la famille » et « le rapport aux lois, à l'interdit » sont plus importantes, et la scolarité moins fréquente.

3.5 Les modalités mobilisées durant l'accompagnement individuel

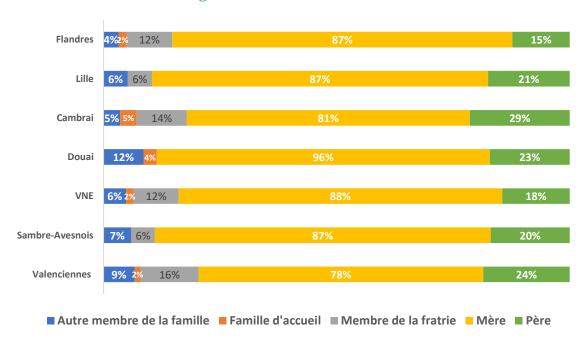
La mobilisation des familles

A l'échelle départementale



Dans le cadre de la mobilisation des familles, les professionnels peuvent cocher plusieurs réponses. La mère est la personne majoritairement mobilisée pour l'ensemble des accompagnements par les ALSES, quels que soient les territoires.

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



A noter que sur les territoires de Douai, les autres membres de la famille sont plus souvent mobilisés.

Les objectifs travaillés avec la famille

A l'échelle départementale



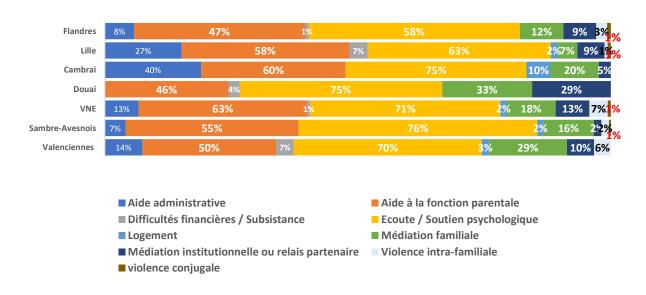
Plusieurs objectifs peuvent être travaillés compte te nu de la variété des problématiques rencontrées.

Le classement est identique que pour l'ensemble des accompagnements de la Prévention Spécialisée du Nord.

Toutefois, concernant la première thématique (Ecoute soutien psychologique), la proportion est quasiment doublée: 66,8% pour les accompagnements menés par les ALSES et 34% pour la Prévention spécialisée du Nord.

Pour la seconde catégorie (aide à la fonction parentale), la proportion pour les accompagnements menés par les ALSES est 53,1%, alors que pour les accompagnements à l'échelle départementale de la Prévention Spécialisée la proportion est de 22%.

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire

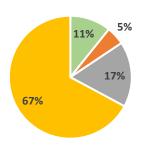


Le classement des deux premières thématiques est identique pour l'ensemble des territoires. Par contre, nous pouvons observer un taux supérieur concernant la thématique « violences intrafamiliales » pour les territoires de Valenciennes et du VNE.

La question de la médiation familiale semble davantage travaillée par rapport à la moyenne départementale, notamment pour les territoires de Douai, Cambrai, Valenciennes et VNE.

La mobilisation des partenaires

A l'échelle départementale

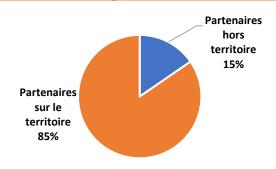


■ Partenaires ■ Réseau Prévention Spécialisée ■ Familles ■ Jeunes

Comme pour l'ensemble des accompagnements menés par la Prévention Spécialisée du Nord, la catégorie « jeunes » arrive en premier (il s'agit des temps d'accompagnement où l'éducateur est seul avec le jeune).

- La catégorie « Famille » arrive en seconde position (en troisième position à l'échelle de l'ensemble des accompagnements par la Prévention Spécialisée du Nord);
- Les partenaires se situent en 3 ème position (en deuxième position à l'échelle de l'ensemble des accompagnements réalisés par la Prévention Spécialisée du Nord).

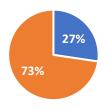
Mobilisation des partenaires sur et hors territoires



La proportion des partenaires mobilisés sur les territoires est plus importante concernant les accompagnements menés par les ALSES que pour l'ensemble des accompagnements menés par la Prévention Spécialisée du Nord. (71%).

Ce qui s'explique par le fait que 85% des partenaires mobilisés sur le territoire sont des établissements scolaires. (Cf : graphique ci-dessous)

Les partenaires mobilisés sur le territoire d'intervention

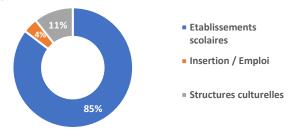


- Services sociaux, PJJ, Ets de soins...
- Structures de droit commun

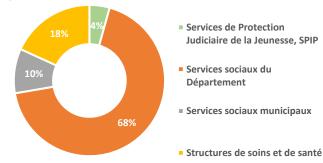
Une très forte proportion des partenaires mobilisés concerne des structures de droit commun, notamment les établissements scolaires (cf. : premier graphique).

Sur les 27% des services sociaux, PJJ, établissements de soins, plus des 2 tiers (68%) concernent les services sociaux du Département.

Répartition des structures de droit commun

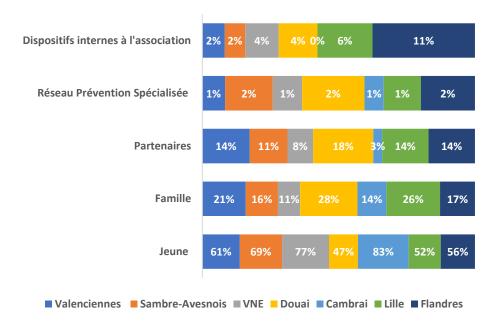


Répartition des services sociaux, PJJ, Ets de soins...



La mobilisation des partenaires

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire

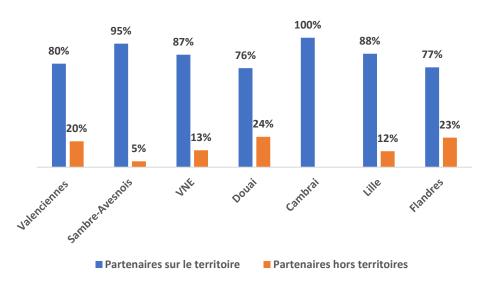


La catégorie « jeunes » arrive également en premier pour l'ensemble des territoires (il s'agit des temps d'accompagnement où l'éducateur est seul avec le jeune).

Le classement est identique pour les 2 premières catégories pour l'ensemble des territoires.

A noter, pour les territoires de Douai, si la mobilisation des jeunes est moindre, par contre celle des familles et des partenaires est plus importante que la moyenne.

Mobilisation des partenaires sur et hors territoires



Les données sont très variables en comparaison avec la moyenne départementale : la proportion des partenaires mobilisés hors territoires s'échelonne de 0 à 24%.

A noter que pour 4 territoires (la Sambre-Avesnois, le VNE, Cambrai et Lille) la proportion des partenaires sur les territoires est au-dessus de la moyenne et inversement pour les 3 autres territoires (Valenciennes, Douai et Flandres).

Conclusion,

Au regard des éléments de ce rapport, ce qui apparait comme incontestable porte sur la complémentarité des fonctions au sein de la Prévention Spécialisée





La présence des ALSES au sein des collèges pour la moitié de leurs temps a pour impact de centrer le partenariat sur les acteurs de la scolarité.

Si les sollicitations directes par les familles sont moins nombreuses (peu d'interactions entre ces familles et les établissements scolaires), cela n'entrave en rien la mobilisation des familles par les ALSES durant leurs accompagnements.

Inversement, à l'échelle de la Prévention Spécialisée du Nord. le maillage partenarial est plus diversifié, les mobilisations des familles sont plus fréquentes. En outre, l'aller vers des jeunes durant le travail de rue permet de répondre à une pluralité de situations et de problématiques (transition entre le collège et le lycée, déscolarisation, marginalisation...)

Rapport de la Base de Données Commune de la Prévention Spécialisée du Nord 2021

